



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE — 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 — 551 34 14

CONTRE LA TORTURE

Notre engagement ne peut être que personnel


 C'est en se voulant depuis son origine rigoureusement à politique que l'A.D.I.R. a pu préserver son unité et continuer depuis plus de trente ans les tâches d'entraide et de solidarité qui étaient sa raison d'exister. » Ainsi s'exprimait Geneviève dans l'éditorial de Voix et Visages de mai-juin dernier.

Mais elle posait aussi la question : « Sommes-nous démobilisées ? ».

Certes, notre diversité, nos options différentes, nos préférences exigent cette neutralité d'une association dont le but est de nous accueillir toutes. Nous trouvons à l'A.D.I.R. un foyer où nos peines sont partagées, nos difficultés mises en commun, nos problèmes souvent résolus. Toutes, nous nous sentons unies par une amitié sans exclusive et sans limites confessionnelles ou politiques.

Comment exiger, dans ces conditions, de notre conseil d'administration les prises de positions souhaitées par les unes, repoussées par les autres ? Comment orienter notre association dans une direction ou dans une autre sans l'accord de toutes ?

A chacune de s'intéresser aux problèmes de son choix. Et pourquoi ne pas nous engager en notre seul nom quand notre conscience nous y pousse ?

Démobilisées, non, mais responsables personnellement de nos actes.

C'est au cours de notre conseil du 16 juin 1975 que j'ai signalé à nos camarades mon appartenance à l'association appelée Amnesty International, dont Anise Postel-Vinay nous a longuement parlé dans le numéro de Voix et Visages de janvier 1974 et qui lutte inlassablement contre la torture dans le monde. Geneviève m'a alors

(suite p. 2)

Nous devons marquer une gratitude particulière à René Cassin d'avoir voulu, avant la fin de sa longue carrière, apporter son témoignage dans *Les Hommes partis de rien* sur les heures initiales de la France libre.

Certes, possédions-nous les *Mémoires de guerre*, mais René Cassin, professeur de Droit, qui a secondé le général de Gaulle lors des négociations menées avec le Foreign Office, nous fait pénétrer dans l'élaboration des instruments diplomatiques, juridiques et politiques. Ceux-ci sont déjà révélateurs du long dessein du chef des Français libres quand la France semblait ne plus exister aux yeux du monde.

A ce moment de l'Histoire, l'opposition entre les deux mouvements laisse l'esprit stupéfait, pour peu que l'imagination soit capable de retrouver la profondeur tragique de ce début de l'été 1940.

Sur notre sol, les armes brisées, sauf la flotte, les hommes s'effondrent, les principaux tenants du pouvoir dans la métropole ou dans l'empire auxquels de Gaulle peut encore s'adresser personnellement refusent la résistance ou menacent celui qui ose la déclarer.

Tandis que se poursuit chez nous la démolition de l'Etat et que s'affiche

l'abandon des alliances, dans les mêmes journées, de Gaulle engage à Londres la reconstruction et reprend les armes. Il refait ici ce qui se défaît là.

Le 28 juin, il est reconnu par le gouvernement de Sa Majesté comme chef de tous les Français libres où qu'ils soient.

Le 29 juin, alors que le professeur Cassin l'interroge au sujet de la préparation des accords avec les Anglais, de Gaulle, dans son « dénouement », lance ce cri insensé qu'il répétera pendant quatre ans : « Nous sommes la France » *.

Le 7 août, il obtient du gouvernement britannique « qu'il affirme qu'il est résolu, lorsque les armées alliées auront remporté la victoire, à assurer la restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France ».

Par la signature de ces accords entre Churchill et de Gaulle, les bases sont déjà clairement établies de ce qui deviendra, le 24 septembre 1941, le Comité national et le 3 juin 1944, à Alger, le gouvernement provisoire, gardiens de la République jusqu'au jour où la parole sera rendue au peuple français.

L'indépendance morale et politique est acquise, les soldats et les armes de la France libre ont un statut.

Réduit à son minimum, mais d'une puissance explosive extraordinaire, le noyau central qui permettra le ralliement politique et administratif des territoires libérés de l'empire est constitué.

En moins de deux mois, du 18 juin au 7 août 1940, tout a été bâti. « La France avait ainsi une position officielle devant les nations » **.

La victoire remportée et la France y étant présente, les libertés publiques restaurées, on s'est souvent gaussé de la « grandeur » gaullienne, de l'insistance mise sur l'indépendance de la France. Il est vrai que celui qui fut le chef des Français libres est souvent revenu sur ces thèmes pour lui essentiels, mais qui peut aujourd'hui relire sans émotion les accords du 7 août, où sont comme gravés dès ce moment la restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France ?

(suite p. 2)



Avec de Gaulle à Londres
au Comité national français.

* « Telle fut la réponse du Général, décisive dans sa simplicité et avec laquelle je me sensis en communion morale. » (René Cassin, *Les Hommes partis de rien*, page 77).

** René Cassin, page 76.

40 P 4616

CONTRE LA TORTURE

(suite de la p. 1)

demandé d'assister aux réunions d'Amnesty International en tant qu'observateur pour informer l'A.D.I.R. des travaux réalisés et en faire part dans le bulletin.

C'est donc à nouveau que je rappelle à toutes que vous me trouverez toujours prête à vous associer personnellement aux démarches décidées par cette organisation.

GABRIELLE FERRIERES.

LA TORTURE DANS LE MONDE

Nous rappelons à nos camarades que la section française d'Amnesty International a son siège, 20, rue de la Michodière, 75002 Paris, et que tout le monde peut adhérer à cette organisation totalement indépendante de toute affiliation politique ou confessionnelle. Elle attend simplement de ses membres qu'ils écrivent des lettres en termes courtois aux gouvernements des pays suspectés pour leur demander de mener une enquête au sujet des allégations qui parviennent à sa connaissance et de respecter les droits des prisonniers d'opinion. Cela paraît peu, mais, comme l'écrivait Anise, « il n'est pas de gouvernement, dans les circonstances internationales actuelles qui soit complètement insensible aux pressions morales que l'on exerce sur lui, soit par des protestations, soit simplement par la publicité donnée à ses méfaits ».

Un autre groupe, également apolitique, dont l'action s'exerce parallèlement à Amnesty International s'adresse plus particulièrement aux chrétiens, c'est l'*Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture*, 8, villa du Parc Montsouris, 75014 Paris. C'est de ces deux organismes que nous tenons les informations ci-après concernant des événements récents.

Irlande : Violences policières

Douze personnes associées au parti socialiste républicain irlandais ont été l'objet de sévices. L'une d'elles, M. Osgur Breathnach, rédacteur au journal du parti, aurait eu une commotion cérébrale après avoir été battu et avoir reçu des coups de pied. Un autre détenu a eu un os fracturé au niveau de l'oreille.

L'Irlande devrait d'autant plus respecter l'article 3 de la Convention européenne des Droits de l'homme qu'elle l'a elle-même invoqué contre les agissements des forces de sécurité britanniques en Irlande du Nord.

(Amnesty International.)

U.R.S.S. : Internements psychiatriques

Un séminaire religieux organisé à Moscou par un groupe de jeunes chrétiens a été l'objet de tracasseries sans nombre. Certains de ses membres ont été privés d'emploi et ont reçu des coups. L'un d'eux, Alexander Argentov, a été interné dans un asile psychiatrique et contraint à un traitement mental à base de neuroleptiques. « Allons ! chassez la religion hors de vous », lui a dit un médecin. Des témoignages d'amis et de relations, certifiant qu'Argentov était tout à fait sain d'esprit n'ont eu aucun effet.

(A.C.A.T.)

VIE DES SECTIONS

SECTION DE SEINE-MARITIME

Qui ne connaît pas « Tante Agnès, déléguée de l'A.D.I.R. pour la Seine-Maritime ? Aimée et respectée de toutes, « Tante Agnès », avec ses 87 ans, est une doyenne. Le général de Gaulle était son frère cadet et, à ce titre, il ne manquait jamais de lui écrire le premier pour le Nouvel An.

« Tante Agnès » vibre à tout ce qui touche la France ; devant chaque événement politique, elle s'enthousiasme ou s'indigne comme à 18 ans et c'est un bain de jouvence que de s'entretenir avec elle. Résolument fidèle aux valeurs qui nous lancèrent dans la lutte, nous aimons l'intransigeance de ses principes... et l'extrême bienveillance de son cœur.

Elle avait invité, pour cette rencontre, quelques camarades parisiennes à joindre de la campagne normande dans ce Domaine aux Loups qui, du temps de l'occupation, a abrité des familles de résistants et de déportés.

Comment décrire l'émotion des retrouvailles, la chaleur de l'amitié, la gaieté fondamentale de ces femmes pourtant fatiguées et durement éprouvées par la guerre ? Bien des gens de « l'extérieur » nous envient la qualité de l'amitié qui nous lie, cette façon que nous avons d'être en prise directe les unes avec les autres :

— Comment ! C'est toi la femme de N. ? Dire que c'est mon mari qui avait recruté le tien !

Ou, ailleurs :

— ... Mais oui, je me rappelle, maintenant. Tu étais la jeune coiffeuse de Romainville.

— Et qu'est devenue cette si gentille militante communiste qui a quitté Neubrandenburg si malade ?

— Hélas ! Je l'ai vue revenir à Revensbrück et mourir au bloc des tuberculeuses...

Ou encore :

— Votre mari était donc dans le train du 15 août ? Mon Dieu ! Mon frère et mon beau-frère aussi !

Et de découvrir que l'on a tout un calvaire commun et des morts qui reposent tout près.

A la table, une jeune camarade de 77 ans envisage l'avenir avec entrain, si cruel qu'ait été le passé. (Les deux Anglais qu'elle cachait et nourrissait avec mille peines encore 18 mois après Dunkerque ont été arrêtés en même temps qu'elle et son mari, et lui n'est pas rentré). Bien installée à Elbeuf au milieu de voisins charmants, elle ne manque de rien, mais elle a tout de même un rêve pour lequel elle économise sou à sou : faire un voyage, un seul voyage à bord du « Concorde » avant de mourir...

Brésil : Prisonniers politiques torturés

Claudio de Sousa Ribeiro, José Calistrato Cardoso, José Emilson Ribeiro da Silva et José Adeilo Ramos, prisonniers à Recife (État de Pernambouc) ont été emmenés le 1^{er} avril 1976 à la caserne d'aviation de Recife et gravement torturés : coups de matraque, chocs électriques, brûlure de cigarettes et le *pau de arara* (perchoir de perroquet).

(Amnesty International.)

...Soudain, remous autour de la table en fer à cheval : le mari de Béatrice arrive pour le café. Les convives se mettent à applaudir et à chanter en choeur : « A Ménilmontant ! A Ménilmontant ! ». Tante Agnès paraît un peu surprise, mais fait place à côté d'elle, avec sa chaleur coutumière, au mari de notre benjamine, Béatrice de Toulouse-Lautrec. Tante Agnès semblait ignorer qu'elle avait auprès d'elle une vedette de la télévision qui, peu de jours auparavant, lors d'une émission consacrée au peintre Toulouse-Lautrec, avait évoqué quelques souvenirs de son arrière-grand-oncle et chanté une chanson de cette époque.

« A Ménilmontant ! A Ménilmontant ! », les camarades voulaient réentendre la chanson et le pauvre Toulouse-Lautrec n'eut point de répit jusqu'à ce qu'il se lève et rechante, pour elles, toute la chanson :

« Papa c'était un copain
« Qui s'appelait J.B. Chopin
« Il avait son domicile

A Belleville

« L'soir avec sa p'tite famille
« Il s'promenait en chantant
« Des hauteurs de la Courtille
« A Ménilmontant
« A Ménilmontant

Et les strophes de défilé, et le refrain d'être repris en choeur par toute la table, y compris par la voix menue de Tante Agnès : « A Ménilmontant ! A Ménilmontant ! ».

A. P.-V.

SECTION PARISIENNE

Déjeuner du 27 novembre

Toutes les camarades de l'A.D.I.R. sont invitées à participer aussi nombreuses que possible au déjeuner organisé par la Section parisienne, le samedi 27 novembre 1976 à 12 heures, au restaurant Mollard, 115, rue Saint-Lazare.

Prix du repas : 52 francs tout compris, que les participantes voudront bien régler par chèque bancaire ou virement postal.

Prière de s'inscrire à l'A.D.I.R. ou auprès de Marguerite Billard, 13, rue du Vieux-Colombier, Paris VI^e. Tél. : 548-72-42.

Journées décisives

(suite de la p. 1)

Quand l'affirmation de ces valeurs a été formulée dans des conditions aussi dramatiques qu'elles le furent à Londres en août 1940, comment ne pas comprendre la puissance de leur incarnation dans la personne de Charles de Gaulle ?

Pendant les années austères de « l'épreuve », d'autres se sont sentis également en communion morale avec le général de Gaulle, le même itinéraire les a conduits au poteau d'exécution, à la fin sinistre dans les camps de concentration, à la mort au combat, tous pris par l'engagement dans la Résistance proclamée le 18 juin 1940.

René Cassin, ouvrier de la première heure fut, jusqu'à la fin de sa vie, leur compagnon.

F. L. CLOSON.

Marie-Thérèse Billard

Marie-Thérèse Billard est morte à Baule le 20 août dernier. Elle avait toujours vécu dans cette petite commune du Val-de-Loire. Devenue gouvernante du curé, l'abbé Patsy, elle sut l'aider dans son ministère par sa piété et son dévouement auprès de ceux qui sollicitaient son secours.

Quand l'abbé Patsy, qui faisait partie du réseau Adolphe-Prospere, fut arrêté par la Gestapo en 1943, elle le fut à son tour alors qu'elle lui portait quelque réconfort à la prison d'Orléans. A partir de ce moment, ce fut la série de terribles épreuves que connaîtrent les déportés : Fresnes, Compiègne, Ravensbrück. A chaque étape, ces épreuves se faisaient plus dures. Malgré son âge, Marie-Thérèse, soutenue par sa foi, les supporta courageusement. Ses plus cruelles heures furent celles où elle crut partir pour la chambre à gaz et celles où elle fut rayée de la liste des Françaises désignées pour la libération. Heureusement, deux semaines plus tard, la Croix-Rouge suédoise la transportait au Danemark. Revenue à Baule, Marie-Thérèse reprit sa place auprès des siens. C'est dans sa maison qu'elle finit sa vie, entourée de ses neveux, M. et Mme Gilbert Billard qui, depuis de nombreuses années, lui prodiguaient tous leurs soins.

Dans un prochain numéro de *Voix et Visages*, nous publierons un extrait de son journal. Il nous permettra de mieux connaître cette Française courageuse dont le souvenir restera longtemps dans la mémoire des habitants de Baule et de ses camarades de déportation.

**

Le colonel Jean Foursac, président de la F.N.D.I.R. d'Île-de-France, est décédé en juin dernier. Son passé de résistant et son action au sein des associations de déportés rendent son départ particulièrement sensible à tous nos camarades des camps.

Nous adressons à notre amie Madame Foursac, qui représente l'U.N.A.D.I.F. au comité parisien du Prix de la Résistance, des condoléances très émues pour les deuils si cruels qu'elle a éprouvés en perdant à quelques semaines de distance son mari et son père.

DÉCORATIONS

Par décret paru au Journal Officiel du 22 juillet 1976, notre camarade Marie-Madeleine Fourcade a été élevée au grade de Commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Par ce même décret, ont été promues officier de la Légion d'honneur, nos camarades :

Mmes Gruffy, née Odette Elina ; Vilaine, née Marcelle Grand ; Maréchal, née Anne le Gonidec ; Guénin, née Colette Néraud ; Cohen, née Marie Nordmann ; Santus, née Lucienne Osmont ; Thiam Suzanne, déléguée de l'A.D.I.R. à Metz ; Lopez, née Josée Mira.

Et ont été nommées chevalier, nos camarades :

Mmes Toulouse-Lautrec, née Béatrice de Gontaut-Biron ; Le Roic Yvonne (remariée Martin) ; Mizemont Jeanne ; Thueux, née Marie Labbé (Bébé) ; Fauriat, née Hélène Trillet ; Caron, née Jeanne Lévy ; Rochet Thérèse.

Il s'appelait Pierre Brossolette

par Gilberte Brossolette

Il faut lire le très beau livre* que Gilberte Brossolette vient d'écrire sur la vie de son mari.

Chacun sait que Pierre Brossolette fut un héros de la Résistance, l'un des plus grands, l'un de ceux qui ont fait le plus pour l'organiser et la développer ; mais peu de gens l'ont vraiment connu ou savent ce que fut sa vie. Sa femme nous dit : « On ne connaît de lui que sa mort... ». Son livre nous le fait connaître — ou retrouver — d'une manière d'autant plus émouvante qu'il reste toujours très simple.

Gilberte Brossolette a tenu à compléter ses propres souvenirs par ceux de très nombreuses personnalités. Avec ces témoignages, son livre évoque des phases et des événements essentiels du combat clandestin, en même temps que l'histoire de son mari, qui leur est étroitement associée.

L'action de Brossolette dans la Résistance s'est exercée sans relâche, depuis l'hiver 1940-41 jusqu'à sa mort, en mars 1944. Elle s'est exercée à Londres comme en France, mais surtout en France. Il n'a pas, au total, que huit mois en Angleterre, en trois séjours : le premier « entre deux lunes », en avril-mai 1942 ; le second de septembre 42 au mois de janvier suivant ; le dernier, de mai à août 1943. Il n'est allé qu'une seule fois dans ce qu'il appelait le « panier de crabes d'Alger ». Il y est resté trois semaines. En dehors de ces neuf mois, l'action de Pierre Brossolette s'est constamment poursuivie en France, là où était le danger.

Brossolette avait accompli ses deux derniers jours à Londres comme adjoint direct du colonel André Dewavrin (le colonel Passy). Chef du Bureau central de renseignements et d'action, le B.C.R.A., Passy avait tenté de s'opposer à la dernière mission en France de Brossolette, les Allemands connaissant trop bien son signalement et l'importance de ses fonc-

tions : « Non, lui avait dit Passy cette fois, ce n'est plus possible. C'est trop dangereux, c'est désespéré, suicidaire. Ce serait pure folie. »

Brossolette repartit cependant pour la France. Il repartit, malgré l'évidence du péril, parce qu'il voulait aider, de toutes ses forces, à réorganiser la direction de la Résistance, démantelée par les arrestations presque simultanées de Jean Moulin, représentant du général de Gaulle, et du général Delestraint, chef de l'armée secrète.

Brossolette ne revint pas de cette mission. Arrêté le 3 février 1944, il mourut, dans des circonstances connues de tous, au cours de la nuit du 22 au 23 mars, après d'affreuses journées, après de terribles heures à la Gestapo de l'avenue Foch.

Brossolette n'avait pas seulement ce courage extrême et cette force de passion qui font les héros ; il n'avait pas seulement une intelligence aiguë, à la fois brillante et pénétrante ; c'était un être exceptionnellement généreux et sensible, avec des réactions pleines d'humour et de gaieté ; un esprit sans illusions, mais sans scepticisme, passionnément dévoué au bien public, profondément soucieux des problèmes qu'il prévoyait pour la France au lendemain de la Libération. Je n'ai eu que quelques conversations avec lui, à Londres et à Alger, mais les sentiments d'admiration que j'en garde ne s'effaceront jamais.

« J'ai tenté l'impossible, écrit sa femme. J'ai tenté l'impossible : le faire vivre, l'évoquer tel qu'il fut... » Il fallait en effet que ce livre soit écrit, malgré tout le courage qu'il a exigé de son auteur. On y voit ou revoit — l'image vivante de Pierre Brossolette, de ce héros, de cet homme politique d'un caractère et d'un esprit si rares, de cette personnalité si riche, généreuse et forte, dont la mort fut un si grand malheur pour notre pays.

ANDRE POSTEL-VINAY.

* Albin Michel.

Hymne à la Crète

Mes chères camarades,

La Crète a connu 300 ans d'occupation sans faillir.

Je vous dédie ce petit poème qui, je l'espère, unira dans vos coeurs deux races de résistants.

Maryka.

*Je t'aime, ô ma Crète, pays de mes aïeux
Je salue tes rivages aux sables d'argent,
Le bleu-vert de tes ciels, l'or de tes couchants,
Le profil dur et sec de tes couchers crayeux.
J'aime tes chapelles blanches aux flancs de tes montagnes
Et tes douces vallées de vignes et d'oliviers.
Terre de dur labeur, d'inflexibles rigueurs,
Terre de mythes et de chants, terre de danses et d'amour,
Tu engendras tes fils, tes filles à ton image
Faite de fierté, de foi et de forces sauvages.
Je t'aime, ô ma Crète, pays de liberté.*

De tes villages détruits j'entends crier les pierres...

Noms et Adresses de nos déléguées

Alpes-Maritimes : Mme Parent, Les Dahlias, Parc St-Maur, avenue Scudéri, 06100 Nice. Tél. : 81-09-89.

Déléguée adjointe : Mme Garnier, 43, bd Montfleuri, 06400 Cannes. Tél. : 38-18-78.
Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort : Mme Harnish, 23, bd Joffre, 90 Belfort.

Bretagne : Mme Proust, 77, rue de Vern, 35000 Rennes. Tél. : 50-89-12.

Déléguée adjointe : Mme Thueux, place Notre-Dame de Coatcovelzou, 22220 Tréguier.

Indre-et-Loire : Mme Garrivet, « La Chalonnière », Saint-Avertin, 37170 Chambrey-lès-Tours. Tél. : 28-62-35.

Gironde, Charente-Maritime, Dordogne, Landes : Mme Vincent, 82, rue Guillaume-Leblanc, 33000 Bordeaux. Tél. : 52-82-41.

Haute-Garonne : Mme Auba, 1, rue Crémone, 31000 Toulouse. Tél. : 62-77-87.

Loire-Atlantique : Mme Durœulx, 39, avenue Geoffroy, 44000 Nantes.

Loiret, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir : Mme Flamencourt, 71, rue du Colonel Morlaix, 45190 Beaugency. Tél. : 44-54-18.

Déléguée adjointe : Mme Kohler, L'Orée de la Sologne, 27, rue Gustave Flaubert, 45000 Orléans-la-Source.

Maine-et-Loire : Mme Déan, 4, square de Contades, 49000 Angers. Tél. : 88-38-04.

Meurthe - et - Moselle, Vosges : Mme Cayotte, 35, bd Jean-Jaurès, 54000 Nancy. Tél. : 53-82-35.

Déléguée adjointe : Mme Gout, 4, av. Dulac, 88000 Epinal.

Moselle : Mme Meysembourg, 48, rue Schaaf, 57000 Sarreguemines.

Déléguée adjointe : Mme Masconi, rue Mondelli, 57230 Bitche.

Metz : Mlle Thiam, 5 bis, rue Dupont-des-Loges, 57000 Metz.

Nord : Mme Dupont, 33, avenue de la Petite-Hollande, 59000 Marcq-en-Barœul. Tél. : 72-11-58.

Orne : Mme Coutard, rue des Réservoirs, 61000 Alençon.

Puy-de-Dôme, Allier, Corrèze, Creuse, Cantal : Mlle Degeorge, 11, rue Roovere, 03200 Vichy. Tél. : 98-46-87.

Bas-Rhin, Haut-Rhin : Mme Strohl, 24, bd de la Marne, 67000 Strasbourg. Tél. : 35-58-38.

Déléguée adjointe : Mme Moeglin, 33, place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 68800 Thann.

Rhône : Mme Bauer, 96, rue Garibaldi, 69000 Lyon. Tél. : 24-82-82.

Saône-et-Loire : (Cluny) Mme Moreau, Station Caltex, 71250 Le Jaillot-Cluny.

Haute-Savoie : Mme Clair, 23, fg des Balmettes, 74000 Annecy. Tél. : 45-14-78.

Savoie, Ain, Isère : Mlle Lecoancet, 7, rue Ernest Filliard, 73000 Chambéry. Tél. : 53-24-71.

Déléguée adjointe : Mme Balzarini, 6, rue de la Concorde-Barberoz, 73000 Chambéry.

Seine-Maritime : Mme Cailliau, Résidence des Pins, 24, rue Gutenberg, 92000 Boulogne-sur-Seine.

Suisse : Mme Rouget, 11, avenue Bertrand, 1206 Genève. Tél. : 46-78-51.

Var : Mlle Bachelet, 11, rue Clemenceau, Haut-Claret, 83000 Toulon. Tél. : 93-11-89.

Paris : Mme Billard, 13, rue du Vieux Colombier, 75006 Paris. Tél. : 548-72-42.

Déléguée adjointe : Mme Troller, 37, bd d'Auteuil, 92100 Boulogne-sur-Seine. Tél. : 604-70-18.

Hauts-de-Seine : Mme Astier, 3, rue Pasteur, 92210 Saint-Cloud. Tél. : 602-97-97.
Val-de-Marne : Mme Mathieu, 3, avenue de Verdun, 94700 Maisons-Alfort. Tél. : 207-27-54.

Yvelines : Mme Fleury, 1, impasse Adèle-Mulot, 78000 Versailles. Tél. : 950-64-34.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Coralie, petite-fille de notre camarade Mme Lucie Boulay, Paris, le 7 juillet 1976.

Sacha, petit-fils de notre camarade Mme Joyaud, Cavaillon, le 13 septembre 1976.

Claire, petite-fille de notre camarade Mme Thueux-Labbé (Bébé de Tréguier), déléguée adjointe de la section Bretagne-Tréguier, le 12 septembre 1976.

MARIAGES

Brigitte Bourgoin, petite-fille de notre camarade Madeleine Lucas, a épousé Michel Volet, Montrichard.

Isabelle Charrier, fille de notre camarade Mme Charrier, a épousé Jean-Serge Pétrau, Rouen, le 25 septembre 1976.

Charly Rieger, petit-fils de notre camarade Mme Rosalie Legendre, a épousé Marie-Jeanne Fabing, Bambiderstroff, le 25 septembre 1976.

DECES

Notre camarade Marie-Thérèse Billard est décédée. Baule, 20 août 1976.

Notre camarade Mme Desclaux (Danièle Boéri), a perdu son frère. Paris, juillet 1976.

Notre camarade Mme Agnès Desmarchelier est décédée. Le Cannet, le 31 mai 1976.

Notre camarade Mme Etourneau est décédée. Clermont-Ferrand, juin 1976.

Notre camarade Mme Fleury, déléguée de la section des Yvelines, a perdu ses beaux-parents. Versailles, juillet et août 1976.

Notre camarade Mlle Kollros est décédée. Juillet 1976.

Notre camarade Mme Yvonne Lagrange est décédée. Toulouse, le 3 septembre 1976.

Notre camarade Lily Martin, de Chartres, a perdu sa petite-fille, Mme Alfred Morel. Montrouge, 17 septembre 1976.

Notre camarade Mme Merle, a perdu son mari. Paris, le 25 juin 1976.

Notre camarade Mme Michelin a perdu un petit-fils. Pérignat-les-Sarrièves, Juin 1976.

Notre camarade Micheline Maurel a perdu son frère ainé. Genève, le 11 août 1976.

Notre camarade Marie-Solange Rousseau a perdu sa mère. Paris, juillet 1976.

Notre camarade Mme Simandirakis est décédée. Seysses, le 28 juillet 1976.

Notre camarade Mme Stin-Blanckart est décédée. Rouen, le 1er juillet 1976.

Notre camarade Mme Vernay (Miarka) a perdu sa belle-mère. Paris, le 23 juin 1976.

Le 29 mai 1976 est décédée à l'hôpital du Val-de-Grâce, notre camarade Andrée Bousquet, Monique Bousquet à Ravensbrück, n° 27350, officier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre, citation avec palme, arrêtée en 1943, déportée résistante janvier 1944 et à son retour en 1945, rédactrice pendant neuf ans à la présidence du Conseil.

Son père, pilote de guerre, est mort pour la France le 3 juin 1940.

Elle était l'épouse de M. J.-Loup Desprès, égyptologue.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Le secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants communique :

Tous les pensionnés au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre verront leurs pensions augmenter au cours de l'année 1976 :

1^o d'un pourcentage correspondant à l'augmentation du coût de la vie, ce qui leur garantit le maintien du pouvoir d'achat que représentent leurs pensions et, d'ores et déjà, du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 1976 : 3,60 %.

2^o du double effet :

a) de l'attribution de 5 points d'indice au 1^{er} juillet portant l'indice de référence à 194 soit : + 2,64 % ;

b) de l'intégration d'une fraction de l'indemnité de résidence dans le traitement de base soit : + 1,50 %.

Cette augmentation du pouvoir d'achat des pensions en 1976 en fonction, d'une part, de l'augmentation du coût de la vie et, d'autre part, par aménagement des indices, permet de constater l'application régulière du rapport constant dont le principe est contenu dans l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité, rappelé ci-après :

« Le taux des pensions militaires d'invalidité et de leurs accessoires est établi en fonction d'un indice dont le point est égal à 1/1000 du traitement brut d'activité afférent à l'indice 170, tel qu'il est défini en application du décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites. »

CURES THERMALES

Relèvement du montant de l'indemnité forfaitaire de subsistance.

Par arrêté du 23 juin 1976 (« J.O. » du 16 juillet), le montant de l'indemnité forfaitaire, dite de subsistance, accordée aux curistes qui ne bénéficient pas de la prise en charge totale (militaires, dont les déportés et internés résistants) a été fixée à 360 F pour 1976 (contre 320 F en 1975).

Cette information concerne les assurés sociaux, bénéficiant d'une cure au titre de la Sécurité sociale (sous réserve qu'ils remplissent certaines conditions de ressources) et (si la cure a trait à l'infirmité pensionnée, sans condition de ressources), les victimes civiles de guerre (dont les déportés et internés politiques, les P.R.O.).

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ.

N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739
Imprimerie LESCARET, PARIS